

La Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex a pour but de créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité de la commune de Thônex en faveur de la jeunesse, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée.

La FJT offre une place pour :

1 APPRENTI ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

Cette formation duale, en école et en institution, débouche sur un Certificat Fédéral de Capacité (CFC).

Au cours de votre formation, vous apprendrez à accompagner et à encadrer les enfants confiés aux structures d'accueil conformément aux règles en vigueur et en accord avec le projet pédagogique. Vous participerez à l'organisation et à l'animation au quotidien. Vous serez encadré durant votre formation par un professionnel qualifié et soutenu dans vos apprentissages par une équipe dynamique.

Prérequis

Être âgé de 18 ans révolus
Scolarité obligatoire achevée

Qualités requises

- Posséder d'excellentes compétences relationnelles
- Avoir la capacité à travailler en équipe
- Porter un intérêt au domaine de la petite enfance
- Savoir communiquer de manière bienveillante
- Être dynamique, impliqué, rigoureux et flexible

Conditions

Contrat d'apprentissage délivré par l'OFPC
Conditions de travail selon la CCT intercommunale
Début de la formation : 12 août 2024

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, bulletin scolaire et tout autre document tel que certificats ou attestations de formations ou de travail par voie électronique : rh@fjthonex.ch).

Seuls les dossiers complets de candidature transmis par ce biais seront pris en considération.

Délai de postulation : 29 février 2024

Thônex, le 24.01.2024

Toute désignation de personne ou de fonction dans la présente offre d'emploi vise indifféremment l'homme ou la femme.